

Règlement Valdo Rando

Présentation

Les Valdos Randos proposent un ensemble de randonnées pédestre et VTT qui se dérouleront le dimanche 14 mai au départ de la commune de Saint Bueil.

Les Valdo Randos sont organisées par le Sou des Ecoles de Saint Bueil – 38620.

Toute inscription aux randonnées des Valdo Randos implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de la charte du randonneur.

Parcours

Les Valdo Randos ne sont pas une compétition et ne donnent lieu à aucun classement. Différents parcours et difficultés sont proposés. Les participants s'engagent sous leur propre responsabilité sur le parcours de leur choix en considérant le niveau de difficulté (distance, dénivelé...) communiqué par l'organisation. Les participants doivent évoluer dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs possibilités et/ou de leur forme physique.

A l'exception du parcours vert et bleu pédestre, les participants pourront choisir leur parcours à chaque intersection en tenant compte du chemin restant à parcourir et de leur forme physique.

Parcours VTT

Les parcours DH (downhill) présentent un dénivelé négatif supérieur au dénivelé positif. Un acheminement routier avec des minibus sera assuré par l'organisation au départ de St Bueil jusqu'au Col des Milles Martyrs pour les participants et leur vélo. Le transport est inclus dans le montant de l'inscription.

Le parcours noir DH nécessite un bon niveau technique en descente.

Les parcours rouge et noir nécessitent un bon niveau physique et technique.

Les parcours vert et bleu présentent peu de difficulté technique et sont accessible au plus grand nombre à partir de 8 ans (avec accompagnement).

Chaque participant devra rester vigilant quant aux difficultés rencontrées et devra choisir les parcours en fonction de son niveau technique et physique. Il adoptera un comportement de prudence dans les passages délicats et adaptera son évolution en fonction des difficultés et de son niveau technique.

<i>Parcours</i>	<i>Distance</i>	<i>Dénivelé</i>	<i>Ravitaillements</i>
Vert DH	12 Km	+125m / -685m	1 ravitaillement à l'arrivée
Bleu DH	17 km	+300m / -860m	1 ravitaillement à l'arrivée
Noir DH	24 km	+400m / -1000m	1 ravitaillement km 10
Rouge	38 km	1000m + / -1000m	2 ravitaillements km 16 km 26
Noir	48 km	1450m + / -1450m	2 ravitaillements km 16 km 33

Parcours pédestre

Les parcours rouge et noir nécessitent un bon niveau physique et technique.

Les parcours vert et bleu présentent peu de difficultés technique et sont accessible au plus grand nombre.

Chaque participant devra rester vigilant quant aux difficultés rencontrées et devra choisir les parcours en fonction de son niveau technique et physique. Il adoptera un comportement de prudence dans les passages délicats et adaptera son évolution en fonction des difficultés et de son niveau technique.

<i>Parcours</i>	<i>Distance</i>	<i>Dénivelé</i>	<i>Ravitaillements</i>
Vert	6 km	190m +	1 ravitaillement km 2.6
Bleu	7 km	210m +	1 ravitaillement km 3,5
Rouge	13 km	415m +	2 ravitaillements km 5 et km 8
Noir	16 km	550m +	2 ravitaillements km 5 km 11

Chaque participant s'engage à suivre le fléchage mis en place par l'organisation et le maintenir en place.

Horaires de départ :

Les départs sont libres, individuels ou en groupe selon les horaires définis par l'organisation.

VTT	Horaires de départ
Parcours rouge et noir	7h30 à 10h
Parcours vert, bleu	7h30 à 11h
Pédestre	
Parcours vert, bleu	8h00 à 12h
Parcours rouge et noir	8h00 à 11h

Feuille de route :

Une feuille de route sera remise à l'ensemble des participants avec les N° d'urgence et le N° de l'organisation. Chaque participant devra se signaler à chaque ravitaillement et à l'arrivée en présentant sa feuille de route. En cas d'abandon, le participant s'engage à signaler son retrait au comité d'organisation via le N° indiqué sur sa feuille de route ou dans l'aire d'arrivée.

La feuille de route indique les principaux lieux de passage pour aider les participants à se repérer en cas d'égarement. Un plan des parcours sera affiché au départ et à chaque ravitaillement.

Conditions de participation

Les Valdo Randos sont ouvertes à tous à partir de 5 ans pour les parcours pédestre rouge et noir, 8 ans pour les parcours vert et bleu VTT et 14 ans pour les autres parcours. Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte.

Inscriptions

Les inscriptions individuelles se font sur place à partir de 7h15.

Droits d'inscription

Parcours pédestre :

Gratuit en dessous de 5 ans

Parcours vert : 2€

Parcours bleu, rouge et noir : 5€

Parcours VTT :

Parcours vert, bleu, noir DH : 7€ (transport point de départ inclus)

Parcours rouge et noir : 7€

Cette somme inclut l'accès aux parcours balisés et aux ravitaillements.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Equipements

Port du casque obligatoire tout au long du parcours pour le VTT. Matériel de premier dépannage conseillé (pas d'assistance technique sur les parcours VTT).

Vêtement et chaussures adaptés à la pratique de la randonnée en moyenne montagne.

Comportement

Le respect du code de la route par les participants est obligatoire sur les portions ouvertes à la circulation.

Pour préserver la pérennité des milieux naturels traversés, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur le parcours. Des zones de propreté sont mises en place par l'organisation au niveau des ravitaillements.

Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par l'organisation via le personnel et les bénévoles présents sur le terrain.

Les participants s'engagent à respecter la charte du randonneur des Valdos Randos.

Changements / annulation

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les circuits ou d'annuler la manifestation.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'interruption ou d'annulation de la manifestation sur décision de l'organisation pour quelque cause que ce soit.

Responsabilité – Assurance

Chaque participant aux randonnées déclare être apte à la pratique du VTT ou de la randonnée pédestre.

Il y participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle.

Aucune assurance individuelle participant n'est incluse dans l'inscription. L'organisateur décline toute responsabilité cas d'accident ou de chute.

En cas d'accident, les frais de secours ne seront pas pris en charge par l'organisation des Valdos Randos.

Le participant doit s'assurer (secours, rapatriement) qu'il est bien couvert de façon individuelle.

Chaque participant doit être couvert au titre d'une assurance personnelle responsabilité civile.

L'organisation recommande à chaque participant de faire établir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée en montagne ou la pratique du VTT de moins de 6 mois.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels des participants.

L'organisation ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable.

L'organisation contracte une assurance Responsabilité Civile Organisateur. On entend par assuré, l'organisateur ainsi que les personnes prêtant bénévolement leur concours à l'organisation, et qui ont la qualité de tiers, lorsqu'elles ne remplissent pas les conditions leur permettant de bénéficier de la législation sur les accidents du travail. Cette assurance couvre également les accidents provoqués par les participants à l'encontre des spectateurs.

Droit à l'image :

Les participants autorisent l'organisateur, sans contrepartie ni restriction, à utiliser sur son site internet et ses supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation.

Fait à St Bueil
Le 21/03/17